

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 06 + 1
Pour	: 06 + 1
Contre	:
Abstention	:/

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT**  
**Séance du 27 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 27 février à neuf heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la vice-présidence de M. René ISNARD.

**Étaient présents :** Daniel ROBERT, Christian TROJA, Christian GARCIN, Gérard BARDONNENCHE, Joël CHRISTOPHE (Suppléant),

**Étaient absents :** Jean Noel NAL, Remy LIEUTIER, Jérôme SAMUEL, Nicolas RICHIER, Jacques MAUREL,

**Était excusé et représenté :** Bernard NAL (Pouvoir donné à Christian GALLO)

**Assistaient sans voix délibérante à la réunion :** Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier)

**Secrétaire de séance :** Daniel ROBERT.

**Objet :** Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU) – Remplace le Compte administratif et compte de gestion

---

Monsieur le Président présente les chiffres du Compte Financier Unique de l'année 2024. Il présente les résultats en Fonctionnement et en Investissement ainsi que le résultat global de clôture pour 2024 et propose au Vice-Président de délibérer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

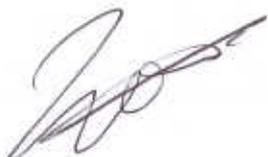
- D'approuver le Compte Financier Unique 2024,
- De donner tout pouvoir à son Vice-Président pour signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jour, mois et an que dessus.

*Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.*

Le Secrétaire de séance

Daniel ROBERT



Certifiée et rendue exécutoire,  
Le Vice-Président,

René ISNARD

